

Le Comité consultatif d'urbanisme

Le rôle du Comité consultatif d'urbanisme (CCU)

Le comité est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations au Conseil municipal sur toutes questions concernant l'urbanisme, le zonage, le lotissement, la construction et toute demande de dérogation mineure.

Le comité est composé de 6 membres, nous sommes à la recherche de 3 personnes résidents sur le territoire de la municipalité qui accepteraient de faire partie du comité bénévolement. Il s'agit de 2 ou 3 rencontres par année approximativement.

Le premier mandat des membres est fixé à un an, par la suite la durée est fixée à deux ans.

Nous attendons votre intérêt à y participer, veuillez contacter la municipalité au 418-247-5186 ou soumettre votre intérêt par courriel info@st-cyrille-de-lessard.ca